

Département de la Haute Garonne  
Arrondissement de Toulouse  
Mairie de Montgiscard.  
N°161-2024

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTES DU MAIRE

**OBJET : Arrêté fixant le tableau annuel d'avancement 2024  
au grade d'Adjoint Technique principal de 2<sup>ème</sup> classe**

**NOUS MAIRE DE LA COMMUNE DE MONTGISCARD,**

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu les articles L522-23 à L522-31 du code général de la fonction publique,

### ARRÊTONS :

#### Article 1

Le fonctionnaire dont le nom suit est inscrit sur le tableau annuel d'avancement au titre de l'année 2024

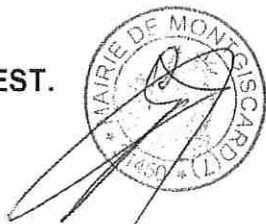
NOM - PRENOM	SITUATION ACTUELLE	EVENTUELLEMENT EXAMEN PROFESSIONNEL SATISFAIT LE :
MAURAN Jean-Philippe	Adjoint Technique	8 août 2024
.....	.....	... / ... / ...

#### Article 2

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Montgiscard, le 03 OCT. 2024

Le Maire,  
Laurent FOREST.



Monsieur le Maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>